

## Conseil exécutif

Quatre-vingt huitième session  
Puerto Iguazú (Argentine), 6-8 juin 2010  
Point 7 de l'ordre du jour provisoire

CE/88/7 (Ex.Sum.)  
Madrid, 24 mai 2010  
Original : anglais

### PRÉSENTATION DU LIVRE BLANC

#### APERÇU GÉNÉRAL

Ce Livre blanc répond tant à l'engagement pris par le Secrétaire général qu'à la demande présentée par les organes gouvernants de l'OMT de se lancer dans un processus de transformation de l'Organisation mondiale du tourisme pour qu'elle soit plus utile aux membres et plus efficace pour répondre aux défis de développement touristiques et mondiaux actuels et futurs.

Après avoir analysé l'évolution de l'Organisation au cours des dernières années, ainsi que ses aptitudes et ses difficultés pour répondre aux nouvelles possibilités et aux défis que la croissance du tourisme a générés pour les sociétés et leurs gouvernements, le Livre blanc propose un certain nombre de changements et d'ajustements possibles destinés à promouvoir ses capacités et son efficacité.

Premièrement, l'OMT doit concentrer ses activités sur plusieurs sujets prioritaires intéressant la majorité des membres, afin d'obtenir des résultats appréciables dans ces domaines de manière à renforcer sa position de leader mondial sur les questions de politique touristique et à fournir des services stratégiques plus adaptés aux membres. Des propositions sont formulées pour impliquer davantage les membres dans la définition des priorités des programmes de travail biennaux, en donnant aux commissions régionales un rôle nouveau et plus important dans la définition des priorités régionales. Dans le même temps, il est proposé de fusionner le Comité du programme et le Comité du budget et des finances pour obtenir une plus grande cohérence dans l'attribution des ressources aux domaines prioritaires, et afin de réaménager complètement la composition et le mode de fonctionnement des comités techniques. Cinq domaines de travail prioritaires sont exposés en détail pour la période 2010-2011, qui figurent déjà dans le programme de travail actuel, et il a été proposé de commencer à s'intéresser de près à trois nouveaux domaines : Le tourisme interne, l'emploi dans le tourisme et les questions de gouvernance touristique.

Deuxièmement, le Livre blanc contient des propositions visant à renforcer le sentiment des Membres de contrôler l'Organisation, en opérant des modifications du contenu et de la structure de l'Assemblée générale et du Conseil exécutif, et de toutes les autres réunions de ses organes, notamment par des communications plus fréquentes entre le Secrétariat et ses membres, grâce à des mécanismes électroniques nouveaux, par la désignation d'agents de liaison de l'OMT dans chaque État membre, et par la création d'un comité de direction en tant qu'organe subsidiaire du Conseil exécutif.

Troisièmement, les activités de coopération technique sont jugées essentielles pour fournir des services à tous les États membres et pas uniquement à ceux en développement. Augmenter les sources de financement externes est considéré comme essentiel à la fourniture de ces services, et des propositions sont faites pour impliquer les membres dans la recherche de fonds supplémentaires, en étroite collaboration avec le Directeur exécutif chargé de la mobilisation des ressources nommé récemment. L'intégration totale de l'OMT dans le système des Nations Unies, et celle du tourisme dans

les stratégies de développement durable nationales et régionales plus larges, devraient être exploitées pour faciliter la collecte de fonds. Une attention particulière est accordée à l'initiative ST-EP, et des propositions sont formulées qui visent à augmenter ses effets sur la réduction de la pauvreté, à étendre ses sources de financement et à mieux canaliser son application et la diffusion de ses résultats.

Le Livre blanc souligne la nécessité pour l'Organisation de multiplier ses partenariats avec des institutions externes, dans le système des Nations Unies et à l'extérieur, et en particulier avec le secteur privé. On y voit un mécanisme efficace pour étendre la portée et la sphère d'influence de l'OMT, et un moyen potentiellement constructif d'augmenter ses ressources. L'intégration des membres affiliés est jugée essentielle pour établir des partenariats plus permanents avec les intervenants privés et non gouvernementaux ; compte tenu de la grande variété et des intérêts différents des membres actuels et potentiels, des propositions sont faites pour intégrer les membres affiliés dans les cadres de travail régionaux de l'OMT. Une attention particulière est accordée au secteur universitaire, considéré comme essentiel à la production de savoir-faire ; il a été proposé de créer un réseau de connaissances qui ferait office de cellule de réflexion pour l'Organisation et ses membres.

Le Livre blanc propose un double système pour établir des entités externes soumises à des délais et servant des objectifs particuliers de l'OMT, et notamment ceux déjà existants. Suivant la pratique d'autres organes des Nations Unies, deux catégories d'entités externes sont proposées : des entités « contrôlées » et des entités « non contrôlées », les premières faisant partie intégrante de l'Organisation et étant soumises au contrôle du Secrétaire général, les secondes étant placées sous la responsabilité d'un comité ou d'une autorité totalement externe, où l'OMT est représentée.

Enfin, pour réaliser le principal objectif de devenir une organisation plus utile et plus efficace, le Livre blanc propose d'opérer un certain nombre de modifications au sein de la structure et de la direction du Secrétariat ; certaines d'entre elles sont appliquées à l'heure actuelle. Le passage d'une structure axée sur les départements à une structure axée sur les programmes contribue déjà à mieux utiliser les ressources humaines et financières, tout en offrant un cadre de travail mieux intégré qui facilitera en outre l'évaluation des résultats. Des propositions sont également faites concernant le recrutement de personnel, les perspectives de carrière, les frais de voyages, l'utilisation intensive des médias électroniques modernes, les procédures administratives, la vérification interne des comptes et plusieurs autres domaines, afin d'améliorer l'efficacité et de réduire les coûts sans pour autant diminuer les services rendus aux membres.

Nombre des propositions formulées dans le Livre blanc demandent une décision du Conseil exécutif et/ou de l'Assemblée générale ; d'autres relèvent d'une décision du Secrétaire général mais sont néanmoins soumises aux membres pour examen et/ou information.